



PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, qui a « pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville »¹ par la mise à disposition de ressources et l'organisation de temps d'échanges.

Du fait de son histoire et des connaissances acquises, elle intervient simultanément dans trois domaines : l'**intégration des immigrés-es**, la **prévention des discriminations** (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes) et l'**égalité**, ainsi que le **développement social urbain**, à travers, notamment, la mise en œuvre de la politique de la ville.

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve dans la **complémentarité entre ces différents domaines**, le **croisement des réflexions**, l'**articulation entre pratiques et connaissances** et la **territorialisation des activités**.

L'action de l'association s'inscrit également dans une **logique de prospective et d'anticipation**, mais aussi **d'interpellation** des pouvoirs publics. Elle vise ainsi une **transformation des représentations et des pratiques, notamment dans le champ professionnel**.

L'ORIV s'inscrit également dans **des réseaux nationaux** : Réseau des centres de ressources politique de la ville, Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). Ils permettent une mise en perspective, une confrontation des analyses et une mutualisation des ressources.

UNE STRUCTURE AU SERVICE DES ACTEURS ET ACTRICES DU GRAND EST

L'association ORIV s'adresse aux **acteurs-trices** (élus-es, agents des services de l'État et des collectivités, associations...) intervenant dans les domaines de travail qui sont les siens. En 2017, l'ORIV poursuivra le déploiement de ses activités à l'**échelle de la région Grand Est**.

Le centre de ressources tient compte « d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux »¹. Il favorise le **décloisonnement des cultures professionnelles et les rencontres entre intervenants-es** dans la mesure où ils constituent une réponse à la complexité des problématiques rencontrées sur les territoires et/ou auprès des populations.

Les activités de l'ORIV visent à :

- « contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les par le **partage d'information, co-élaboration d'outils, diffusion de pratiques, mise en réseau...**,
- accompagner la montée en compétences des acteurs locaux par l'**organisation de cycle de qualification, de temps formatifs...**,
- **capitaliser et diffuser** par un travail de veille, de **mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et/ou contenus...** »².

Plus globalement, l'ORIV met à disposition, diffuse, élabore des connaissances et des ressources en lien avec ses domaines d'intervention. Il met en débat et vient également en appui des politiques publiques mais aussi de démarches citoyennes.

¹ Le nouveau cadre de référence des Centres de Ressources politique de la ville, Mars 2017, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, page 3 http://www.cgnet.gouv.fr/sites/cgnet.gouv.fr/files/atoms/files/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

² Ibid, page 17.



UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE

Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la **fonction ressources**. Elle constitue le **soutien des interventions de l'ORIV**.

La fonction ressources est **transversale à l'ensemble des activités et thématiques** de l'ORIV et se traduit par :

- La gestion d'un **centre de documentation** (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à toutes et à tous (sur rdv).
- La réalisation d'une **veille informative sur l'actualité nationale**.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un **site internet** (www.oriv.org).
- La publication d'un **bulletin mensuel d'information** « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- La production **d'outils, de notes, d'analyses statistiques**, etc., pour répondre aux attentes des intervenants-es et capitaliser et valoriser les travaux menés par l'ORIV.
- La participation à différents **réseaux nationaux**, via notamment l'alimentation de deux panoramas de la presse : l'un sur l'actualité de la politique de la ville (www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville) et l'autre sur l'intégration, l'immigration, la lutte contre les discriminations (www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations).
- La participation à la création et à la mise à jour du **site internet du Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville**.
- Le recensement de ressources, rédaction de notes d'analyses, valorisation d'expériences pour alimenter le **Portail européen sur l'intégration**, outil créé à l'initiative de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>).



DES AXES D'INTERVENTION ET DES PRINCIPES TRANSVERSAUX

Au-delà de la fonction ressources, les actions menées relèvent d'**enjeux définis annuellement par l'association**, à partir des observations faites sur le terrain, des attentes exprimées par les acteurs-trices, des réflexions engagées et des préoccupations portées par les administrateurs-trices. Ils sont également articulés aux orientations des politiques publiques, locales et nationales, relevant des thématiques d'intervention de l'association.

Leur déclinaison en actions varie selon les situations locales, mais l'association a souhaité qu'elles soient guidées par les **modalités d'interventions suivantes** :

- ➔ **Promouvoir des formes de travail collectif renouvelées** (en lien avec d'autres acteurs associatifs), contribuer au renforcement des démarches collectives, favoriser les rencontres entre acteurs-trices issus-es de cultures professionnelles différentes en décloisonnant les approches, assurer leur mise en réseau.
- ➔ **Favoriser les logiques de mobilisation des acteurs locaux (y compris les habitants-es)**, en suscitant et/ou en venant en appui de démarches visant à permettre leur expression, la prise en compte de leurs paroles.
- ➔ **(Re)-Penser l'intervention sur les territoires et auprès des publics** en apportant des ressources, en renforçant les capacités d'analyse et d'observation, en se positionnant dans une logique de valorisation des potentialités locales.
- ➔ **Renforcer les actions visant à travailler collectivement sur les pratiques professionnelles** (en lien avec les intervenants sociaux et éducatifs en particulier).

Les enjeux retenus par l'association au titre de l'année 2017 sont au croisement de plusieurs préoccupations :

- Plus que jamais **la question des inégalités** est au centre des problématiques qui secouent la société. Il paraît donc primordial **d'œuvrer en faveur de l'égalité tout en s'inscrivant dans des logiques de solidarité collective**.
- Dans cette perspective, agir en faveur de **conditions de vie et d'un cadre de vie dignes, quels que soient le territoire et la personne**, constitue un préalable.
- Au-delà, pour faire société, il paraît important d'aborder ces enjeux en **renforçant la participation citoyenne** et en favorisant **l'expression de tous et de toutes** et plus largement le débat démocratique, mais aussi en assurant **un accès et une reconnaissance des droits**.
- A travers ces actions, il s'agit de **construire du « commun » pour faire face aux rejets et aux replis**.
- Cela passe notamment par le fait de **renforcer les moyens pour lutter contre les discriminations**, notamment en travaillant à la **déconstruction des représentations sociales** qui segmentent la société mais aussi **en faisant une place à celles et ceux qui arrivent** sur le territoire national.
- Dans cette perspective, il est nécessaire également de **disposer de cadres permettant de faire société**, la laïcité (expression de la liberté de croire ou de ne pas croire dans une société pacifiée) constitue l'un de ces éléments.
- Pour éviter le renforcement des clivages, il est également important de **s'inscrire dans une histoire commune** tout en mettant en avant **les appartenances multiples qui font la société française**.

Ces enjeux sont déclinés en actions à travers les axes de travail développés ci-après.

POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT DE L'ACTIVITE DE L'ORIV A L'ECHELLE DU GRAND EST

Avec la réforme territoriale, l'ORIV a déployé ses actions sur la région Grand Est en 2016. L'année 2017 sera consacrée à l'ancrage de son intervention sur ces nouveaux territoires. Le défi est d'allier une action de proximité à l'échelle de la région, tout en préservant les acquis des interventions antérieures.

- **Développer des partenariats sur l'ensemble du territoire** afin d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les différents intervenants-es.
- **Rendre effectifs les nouveaux modes d'actions et d'intervention notamment dans les relations aux collectivités**
- **Poursuivre le travail de lisibilité des activités de l'ORIV à l'échelle de la région Grand Est**
 - Concrétiser la stratégie de communication afin d'adapter les outils, le site Internet, etc... à l'échelle d'intervention de la région.
- **Rendre effective la plateforme EST (Egalité et Solidarité entre les Territoires) à l'échelle de la région**
 - Mettre à disposition des acteurs-trices des services et des contenus via un « pôle d'expertise » au service des politiques de développement territorial dans le cadre d'une plateforme mutualisée entre Citoyens et Territoires et l'ORIV : journée d'études et de réflexion, newsletter...

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville, l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. Il s'agit dans ce cadre d'accompagner et d'outiller les acteurs-trices via la mise en œuvre des contrats de ville autour des enjeux de droit commun, de solidarité intercommunale, d'évaluation et d'observation.

☛ *Dans cette perspective, l'action de l'ORIV vise à permettre une meilleure appréhension des quartiers populaires qui sont souvent perçus de manière simplificatrice et stéréotypée ; soutenir et accompagner les intervenants-es en mettant à disposition des ressources documentaires, méthodologiques ou humaines ; favoriser la mise en réseau et les échanges dans un souci de décloisonnement des actions et de construction partagée.*

- **Mettre à disposition des ressources pour l'action**
 - Production de notes méthodologiques afin d'outiller les acteurs locaux.
 - Organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et dans une logique inter-acteurs, sur la base de l'actualité ou d'un thème.
- **Accompagner les équipes au service des territoires et des habitants-tes**
 - Mise en place de temps de qualification visant à favoriser la prise en compte par les professionnels-les et acteurs locaux des enjeux d'évaluation et d'observation, de mobilisation du droit commun, de prise en compte des axes transversaux du contrat de ville.
 - Accompagnement d'équipes pour une intervention optimisée dans le cadre du contrat de ville

PERMETTRE LA PRISE EN COMPTE ET LA RECONNAISSANCE DES HABITANTS-ES

Les démarches basées sur la mobilisation des habitants-es permettent de renouveler l'action publique. A ce titre, l'ORIV accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par les institutions (notamment les conseils citoyens) ou par des structures associatives qui en font leur cœur de projet.

☛ *Il s'agit pour l'ORIV de soutenir le développement de ces modes d'intervention et de porter à connaissance les conditions de leur mise en œuvre pour en assurer la pérennité.*

- **Accompagner et outiller les intervenants-es et les membres des conseils citoyens**
 - Mise à disposition de réflexions et travaux menés sur la participation des habitants-es.
 - Capitalisation des enseignements et mise en réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens.
 - Création d'un répertoire des conseils citoyens, recensement et diffusion de l'offre de formation existante.
- **Diffuser et promouvoir les pratiques et expériences efficientes**
 - Mise en réseau des acteurs locaux intervenant dans une logique de « pouvoir d'agir ».
 - Echanges de pratiques entre différents quartiers du Rhin supérieur (participation au projet MARGE)

CONTRIBUER A L'INTEGRATION SOCIALE

L'intégration sociale, c'est-à-dire de la participation active de toutes et tous à la société, est un enjeu de société. Elle est encore plus importante pour celles et ceux nouvellement arrivés-es sur le territoire national. Il s'agit tout à la fois d'interroger les processus permettant à une personne ou à un groupe de trouver sa place dans la société dans une logique d'interaction et d'interdépendance et d'agir sur les obstacles à l'égalité des droits et à l'égalité de traitement dans la mise en œuvre de ces droits.

☛ *Il s'agit, pour l'ORIV, d'appuyer les acteurs et les actrices par des apports méthodologiques et documentaires, la diffusion de connaissances, la conception d'outils et la valorisation d'expériences.*

- **Comprendre les processus à l'œuvre en matière d'intégration sociale et de production des inégalités**
 - Production d'éléments de connaissance statistique sur les immigrés-es et notamment les primo-arrivants-es.
 - Participation à des travaux à visée comparative (à l'échelle de la région ou dans une logique transfrontalière).
 - Réflexions visant à renforcer l'implication des politiques et actions de droit commun au service de parcours d'accueil et d'intégration.
- **Outils des acteurs et des actrices par la mise en place de formes de travail collaboratives**
 - Mise en place d'espaces de travail et élaboration de supports permettant de traiter collectivement des sujets.

PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les discriminations renvoient à des situations contraires au principe d'égalité affirmé dans la Constitution française qui mettent à mal le lien et la cohésion sociale. Mais elles relèvent également de processus protéiformes qui peuvent être difficiles à cerner. L'action de l'ORIV a pour objectifs d'identifier, de prévenir et de lutter contre ces phénomènes en articulant trois approches complémentaires : une approche juridique par la mobilisation du droit ; une approche systémique par l'action sur les pratiques professionnelles ; une approche psycho-sociale par le travail de déconstruction des représentations.

☛ *Il s'agit, pour l'ORIV, d'appuyer les acteurs et les actrices impliqués-es dans la mise en œuvre d'actions ou de politiques publiques de prévention des discriminations par des apports méthodologiques et documentaires, la diffusion et la production de connaissances.*

- **Accompagner et outiller les intervenants-es dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations**
 - Appuis méthodologiques et documentaires aux intervenants-es dans le cadre des contrats de ville.
 - Organisation d'un cycle de qualification sur les enjeux de la prévention et lutte contre les discriminations au sein des contrats de ville à l'échelle de la Région Grand Est.
- **Diffuser et essaimer sur les enjeux de prévention et lutte contre les discriminations**
 - Diffuser les enseignements des travaux sur la prévention des discriminations, notamment dans le champ de la santé et de la petite enfance, par l'organisation de temps d'échanges.
- **Produire des connaissances et capitaliser sur les enjeux de prévention et lutte contre les discriminations**
 - Production de connaissance sur la prévention et la lutte contre les discriminations notamment dans le domaine de l'emploi (dans le cadre de la participation au Réseau RECI).
 - Valorisation des ressources et connaissances produites et diffusion des travaux menés (site Internet de l'ORIV, interventions, publications...).

AGIR SUR CE QUI « FAIT COMMUN »

Dans un contexte de développement des peurs et de méfiance, qui donne lieu au renforcement des processus de rejets et de replis, il paraît important de permettre aux professionnels-les de renforcer leur capacité d'agir sur ce qui fait commun, de donner des éléments leur permettant de renforcer le « vouloir » vivre ensemble.

☛ *Cette approche amène l'ORIV à la fois à renforcer les cadres permettant ce vivre ensemble (principe de laïcité, histoire commune...) et à mettre en œuvre des actions privilégiant un travail inter-acteurs sur sites afin de comprendre les différents processus en jeu (construction et assignation identitaire, rejets et replis...) et à accompagner de « nouveaux » modes de travail (notamment en direction des jeunes).*

- **Accompagner les acteurs-trices dans leurs pratiques visant à renforcer le lien social**
 - Accompagnement de démarches permettant d'agir sur les processus de rupture, de replis ou de rejets : formation-action, journées de travail, colloque
 - Capitalisation de ces réflexions et diffusion des travaux déjà menés.
- **Renforcer la qualification des formateurs-trices du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité**
 - Mise à disposition de ressources (documentaires, juridiques, analyse de situations...) via un site dédié.
 - Mise en réseau des formateurs-trices
- **Soutenir les actions visant à agir sur les représentations**
 - Diffusion et animation autour de l'exposition « De l'immigré au Chibani ».

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

Pour mener ces démarches, l'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association. La mise en œuvre de ce programme est assurée par une équipe de huit salariées, en lien avec les administrateurs de l'association. Certaines actions bénéficient également d'un partenariat avec Citoyens et Territoires, dans le cadre de la Plateforme Egalité et Solidarité entre les Territoires.